

Le 2 août, 2023

## La menace de l'automatisation

Depuis quelques années, le secteur de la poste et de la livraison a connu de grands changements. Le service de livraison de colis prend de l'ampleur et devient une activité importante pour nous. Les grandes multinationales à but lucratif, comme Amazon, sont en train de créer leurs propres réseaux de livraison, en engageant des travailleuses et travailleurs à la demande non syndiqués, dans le but de réduire leurs dépenses au minimum.

Ces changements dans le marché postal entraînent des changements dans nos lieux de travail. Selon Postes Canada, pour augmenter ses volumes de colis, elle doit investir généreusement dans la modernisation de ses installations et de son équipement.

Pour cette raison, Postes Canada a ouvert le nouveau centre de traitement Albert-Jackson et a commencé à tester la mise en place de nouvelles technologies telles que des véhicules autoguidés, des bras robotisés trieurs de colis, des robots mobiles autonomes et même des robots suiveurs pour les factrices et facteurs.

Pour les travailleuses et travailleurs des postes, ces nouvelles technologies sont une vraie menace. Les nouvelles technologies peuvent rendre le travail plus facile et ergonomique, mais souvent, elles suppriment des emplois et renforcent le contrôle de l'employeur sur les lieux de travail.

## Les technologies doivent bénéficier à tout le monde

Les nouvelles technologies ne doivent pas nécessairement nous nuire. Le droit de profiter ou non des nouvelles technologies n'est pas gravé dans le marbre. Les travailleuses et travailleurs peuvent lutter, comme ils l'ont déjà fait, afin d'assurer que les nouvelles technologies bénéficient à tous et toutes pour rendre le travail plus sûr, augmenter les salaires et bonifier les avantages sociaux.

L'article 29 de la convention collective urbaine et l'article 35 de la convention collective FFPS nous protège des injustices et des effets défavorables des nouvelles technologies. Il nous a fallu lutter avec acharnement pendant des années pour obtenir cette protection.

## Efforts mis en place

Contrer la menace que présente l'automatisation reste notre priorité.

Nous consultons des chercheurs et des représentants de syndicats des postes internationaux afin d'en apprendre davantage sur leurs manières, présentes ou passées, de gérer les nouvelles technologies.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le Congrès du travail du Canada pour faire pression sur le gouvernement fédéral, afin qu'il adopte des lois qui favorisent les travailleuses et travailleurs en ce qui a trait à l'intelligence artificielle, l'automatisation et d'autres nouvelles technologies.

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >



Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

Nous avons effectué un sondage auprès de nos membres pour mieux comprendre les conséquences des nouvelles technologies sur leur vie au travail, et ainsi consolider notre position lors des consultations et des négociations.

Nous continuerons de faire pression sur Postes Canada pour qu'elle diversifie sa gamme de services, par exemple en mettant en place une banque postale ou un programme de vigilance auprès des personnes âgées, afin de protéger nos emplois à plus long terme.

À l'approche des prochaines négociations, nous devons nous serrer les coudes pour conserver ce que nous avons déjà et pour revendiquer davantage grâce à la mobilisation. L'automatisation est un grand défi, mais en travaillant ensemble nous pouvons veiller à ce que les avantages qui en découlent bénéficient aux travailleuses et travailleurs des postes.

Solidarité,



Carl Girouard  
Dirigeant national des griefs

2023-2027 — Bulletin n° 30  
//mlg sepb 225 /scfp 1979

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >



 Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.